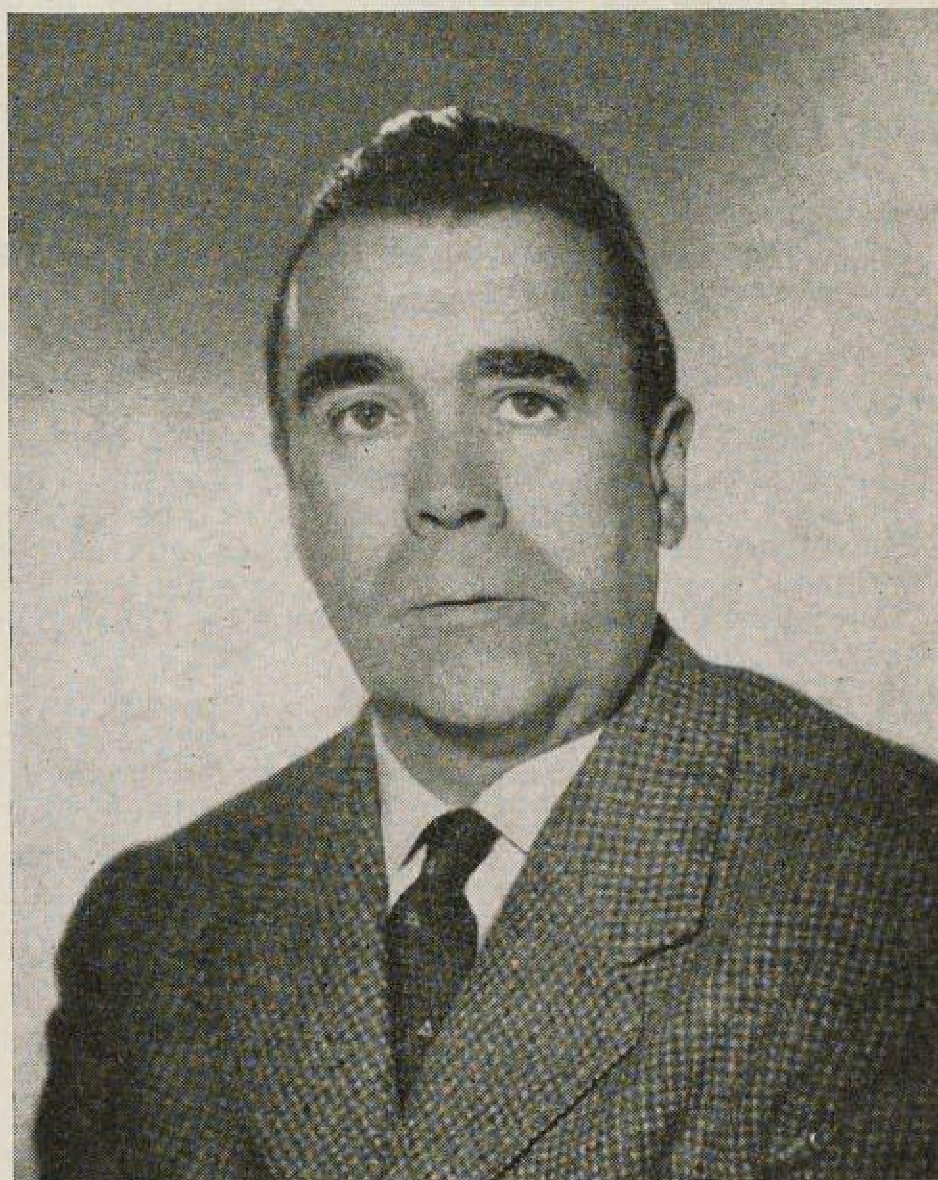
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967

Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste

(PARTI SOCIALISTE S.F.I.O., PARTI RADICAL SOCIALISTE, CONVENTION RÉPUBLICAINE, LES CLUBS)

1ère Circonscription : Toulouse Nord - Fronton - Villemur

Electrices, Electeurs,



Investi de votre confiance en novembre 1962 par un vote unanime de tous les démocrates et républicains, je me suis attaché à remplir le mandat de Député avec la plus intransigeante honnêteté, sérieux et dévouement.

Tous mes votes dans tous les scrutins ont été dans la ligne stricte d'une politique de Gauche, mon travail uniquement au service de l'intérêt d'une région et de ses habitants.

Aujourd'hui, je reviens devant vous solliciter vos suffrages avec l'expérience et l'autorité que peuvent me conférer quatre années de travail parlementaire.

Emile AMOUROUX est à mes côtés comme remplaçant éventuel : Conseiller Municipal de Toulouse depuis 20 ans, Maire-Adjoint depuis 13 ans, Conseiller Général du Canton-Nord il est bien placé pour connaître les besoins et les satisfaire ; sa récente désignation comme secrétaire de la Commission départementale augmente son autorité pour subventionner toutes les réalisations qui ne se font jamais sans l'aide financière du Conseil Général.

TRAVAIL DE LA LEGISLATURE.

Nommé membre de la Commission de la Production et des Echanges le 12 décembre 1962, voici en plus de mon travail en commission mes principales interventions à la tribune de l'Assemblée Nationale :

EN 1963, discussion du projet de loi de finances pour 1963 : Education Nationale : 19 janvier 1963 ; débat relatif aux problèmes de l'Education Nationale : 20 juin 1963 ; discussions de la 2e partie du projet de loi de finances pour 1964 : INDUSTRIE (économie industrielle de Toulouse) : 30 octobre 1963 ; EDUCATION NATIONALE : 6 novembre 1963 ; PROJET DE LOI relatif à l'emploi d'officiers dans les services de l'Education Nationale : 5 décembre 1963 ; CONCLUSIONS du rapport de la Commission mixte paritaire : EDUCATION NATIONALE : 6 décembre 1963.

EN 1964 : Discussion du PROJET DE LOI RELATIF A LA VACCINATION ANTIPOLIOMYELITIQUE OBLIGATOIRE : 15 avril 1964; Débat sur LA POLITIQUE ETRANGERE DU GOUVERNEMENT : 29 avril 1964; Discussions de la deuxième partie du projet de loi de finances pour 1966 : EDUCATION NATIONALE : 29 octobre 1964 ; INDUSTRIE (usines de Toulouse, l'O.N.I.A.) : 30 octobre 1964.

EN 1965 : Discussions sur la DECLARATION DU GOUVERNEMENT en matière d'EDUCATION NATIONALE : 19 mai 1965; Discussions de la deuxième partie du PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 1966 : EDUCATION NATIONALE : 15 octobre 1965; INDUSTRIE (usines de Toulouse, l'O.N.I.A.) : 26 octobre 1965.

EN 1966 : Débat sur LA DEUXIEME PARTIE DU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 1967 : EDUCATION NATIONALE : 2 novembre 1966; INDUSTRIE (économie de Toulouse, l'O.N.I.A.) : 7 novembre 1966; EQUIPEMENT AERONAUTIQUE (usines d'aviation de Toulouse) : 9 novembre 1966.

INTERVENTIONS à la suite de questions orales avec débat relatives : au paiement des heures supplémentaires des professeurs : 29 novembre 1963 ; à la réforme de l'enseignement : 13 novembre 1964 ; à l'Education civique des jeunes français : 6 octobre 1965; à la Manufacture des Tabacs : 12 mai 1966; à la réforme de l'Enseignement : 8 juin 1966; à la Médecine libre à la S.N.C.F. : 10 juin 1966; au marché commun, à l'organisation économique de l'Europe, au problème viticole : 13 mai 1966; à la situation de l'agriculture, de l'arboriculture et de la viticulture : 22 juin 1966.

Enfin 23 questions écrites adressées au Ministre sur des problèmes particuliers et d'intérêt moins général.

PLUSIEURS DEPOTS DE PROPOSITIONS DE LOI dont celle tendant à instituer en faveur des étudiants une allocation d'étude : 4 décembre 1964 et celle portant réforme de l'enseignement : 29 juin 1966.

Après huit années de Pouvoir gaulliste nous ne pouvons que constater en toute objectivité les résultats d'une trompeuse grandeur.

LA POLITIQUE DE STABILISATION a cassé les investissements et l'expansion, a arrêté les emplois nouveaux, a diminué le pouvoir d'achat des Français avec le blocage des salaires et a accru le nombre de chômeurs : 235 000 en 1964, 292 000 en 1966, 330 00 en février 1967.

La France est en tête des pays du marché commun pour la

CRISE DE L'EMPLOI : En 1970, le Ve Plan prévoit 600 000 chômeurs auxquels il faudra ajouter 30 000 jeunes sans travail. Pour la classe ouvrière et les travailleurs : instabilité et réduction de la durée hebdomadaire du travail avec perte de salaire.

UN BUDGET TROMPEUR : Les budgets des dernières années sont marqués par une technique qui consiste à voter les crédits importants de façon à faire croire, malgré la hausse des prix, à une progression de l'équipement scolaire, les hôpitaux, les routes, puis en cours et en fin d'année des décrets annulent une partie de ces crédits non dépensés.

C'est ainsi qu'est réalisé artificiellement l'équilibre budgétaire par des manipulations d'écritures et des techniques incompatibles avec une stricte orthodoxie financière (débudgétisation-emprunts).

FORTE AGGRAVATION DE L'INJUSTICE FISCALE : Depuis 1958, la fiscalité a été non seulement en constante progression mais plus rapide que la croissance économique. L'impôt sur le revenu des personnes physiques est passé de 6,33 milliards à 18,07 milliards ; il a triplé : progression de 185 %. Les taxes supportées par les consommateurs sont passées de 15,31 milliards à 41,53 milliards ; augmentation de 171,3 %. Le versement forfaitaire sur les salaires a progressé de 145,3 % (de 3,73 milliards à 9,15 milliards). Le nombre des assujettis à l'impôt est passé de 4 431 267 à 8 085 631 en 1965 et atteindra près de 9 millions en 1967.

La France vient en queue du marché commun pour l'augmentation de la production industrielle et EN TETE POUR LA HAUSSE DES PRIX DEPUIS 1958 ; LES SALAIRES insuffisants par rapport à la hausse des prix ont diminué le pouvoir d'achat. Après une période d'équilibre assez précaire la BALANCE COMMERCIALE, la balance tourisme, brevets sont en déficit et le seront longtemps, l'équipement du pays étant trop modeste et la recherche scientifique trop faible.

NOS RESERVES D'OR ET DE DEVISES, est un matelas d'or thésaurisé sans profit alors qu'il pourrait être investi dans des réalisations, source d'enrichissement pour notre économie.

LES DEPENSES DE PRESTIGE : Depuis 1958, la politique de la France a eu notamment pour but de gagner des pays situés dans divers secteurs du globe par l'octroi sans contrôle de crédits importants et de se lancer dans la course de l'armement atomique.

Le montant de ces dépenses est pour 1967 de 35,5 milliards dont 20 milliards pour la force de frappe et 7 milliards d'aide à divers pays.

Le problème est de savoir s'il faut accepter que par ce choix politique la France soit sous-équipée et sous-développée.

C'est l'avenir qui est ainsi compromis ; demain notre jeunesse sera victime d'une politique de prestige dont aucun pays au monde n'est dupe.

CE QUE NOUS PROPOSONS

L'avenir d'une nation ne peut reposer sur la volonté d'un seul homme; la notion de démocratie doit y être substituée.

Pour cela il faut :

— une indispensable stabilité politique par un contrat entre la majorité de l'Assemblée et le Gouvernement pour la durée de la législature avec retour devant les électeurs en cas de crise ministérielle ;

— la volonté de reconnaître aux salariés, aux agriculteurs et aux intellectuels leurs besoins propres et respecter la priorité pour l'enseignement, le logement, la santé ;

— la justice fiscale par le relèvement de l'abattement à la base pour l'impôt sur le revenu des personnes physiques payé surtout par les salariés ;

UNE AGRICULTURE MODERNE : Parité des revenus pour les agriculteurs ; exonération de l'impôt sur le revenu pour les moyens exploitants ; la recherche des débouchés par l'élargissement du Marché commun ; menacés par le marasme économique, le commerce et l'artisanat doivent retrouver la vie par l'allégement de leurs charges.

LES FONDEMENTS DE LA JUSTICE SOCIALE PAR :

— le droit au travail, le plein emploi et l'expansion avec l'équipement économique de la région ;

— le droit à la santé par une organisation hospitalière moderne;

— le droit à une vieillesse heureuse avec des retraites revalorisées, le droit au logement, problème national par les crédits nécessaires aux constructions H.L.M. ;

— le droit à la solidarité nationale pour les anciens combattants et victimes de la guerre ; le respect du rapport Constant; pour les rapatriés d'Algérie, l'indemnisation sur la base de la loi de 1966 (dommages de guerre) ; pour les personnes âgées, l'abaissement de l'âge de la retraite.

LA PROMOTION DE LA FEMME : Par l'abrogation des textes qui interdisent le contrôle des naissances, le respect du principe « à travail égal salaire égal », le remboursement à 100 % des congés de maternité ; l'égalité périodique entre les époux et le libre accès des femmes aux emplois et fonctions.

PRIORITE DES PRIORITES A L'EDUCATION NATIONALE pour l'égalité des chances dans la vie ; par la revalorisation de la fonction enseignante, la démocratisation, l'allocation d'études dans l'enseignement supérieur, le respect de la laïcité de l'école.

POUR LA JEUNESSE : Abaissement de la durée du service militaire à 12 puis 18 mois.

LA PAIX DANS UN MONDE ORGANISE par le retour de la France dans les organismes internationaux d'arbitrage ; la renonciation à une force de frappe atomique et sa reconversion à des fins pacifiques dans une coopération européenne ; une action concertée pour la paix au Viet-nam ; la construction d'une Europe des peuples.

Electrices, Electeurs,

La Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste qui regroupe le Parti Socialiste S.F.I.O., le Parti Radical Socialiste, la Convention Républicaine, les Clubs et donne l'exemple de l'union et de la simplification de la vie politique, vous propose les grandes lignes d'un programme réalisable dans les 5 ans de la prochaine législature. Elle prend l'engagement solennel de réaliser ce programme, véritable contrat.

Désormais cela dépend de votre volonté de participer directement aux affaires de notre pays de votre désir d'assurer l'union des forces de gauche et de progrès sur des bases réalistes.

En acceptant nos propositions vous vous dresserez contre un régime de pouvoir personnel, de stagnation et de nationalisme et vous vous prononcerez pour la démocratie au service de l'homme, pour l'expansion au service de la justice, pour l'Europe au service de la paix.

VU LE CANDIDAT :

André REY

Professeur honoraire de l'Université
Conseiller Général Maire de Fronton
Prisonnier de guerre évadé - Combattant de l'Armée Secrète
Médaille de la Résistance - Chevalier de la Légion d'honneur
Député sortant S.F.I.O.

REMPLAÇANT EVENTUEL :

Emile AMOUROUX

Maire-Adjoint de Toulouse - Conseiller Général de Toulouse-Nord
Secrétaire de la Commission Départementale - Conseiller Prud'Homme
Membre honoraire de la Chambre de Commerce
Chevalier du Mérite Agricole - Officier des Palmes Académiques

Les Presses du Languedoc - Toulouse